

Le **Journal du Domicile**

**7**  
NOV. 2023

# Les Assises Nationales de **L'AIDE à DOMICILE**

**Salons de  
l'Aveyron**

PARIS



en partenariat avec



Le site des  
décideurs  
D'EH PAD

Inscription sur  
[www.planetegrise.fr](http://www.planetegrise.fr)



**8H30 Accueil des congressistes**

---

**9H15 Entre inflation, pénurie de personnels et fragilité économique : les SAAD sont-ils au bord du gouffre ?**

Toujours sous-financés, malgré les hausses des tarifs socles APA et PCH, les SAAD font face à de multiples difficultés, entre interventions complexes et pénurie de main d'œuvre. Les mesures annoncées dans le cadre du PLFSS 2024 correspondent-elles aux besoins structurels du secteur ? Quelles autres réformes sont nécessaires ?

**GRAND TÉMOIN****Jean-Benoît DUJOL**

directeur général de la cohésion sociale (DGCS)

**La parole aux fédérations****Véronique BESSE**

vice-présidente de l'UNCCAS  
et députée de Vendée

**Brice ALZON**

directeur général de la FESP

**Nicolas HURTIGER**

président du Synerpa domicile

---

**10H15 Du CNR à la PPL « bien vieillir » : quelle place pour le domicile ?**

A la veille d'un automne marqué par la feuille de route du CNR, prévue en octobre, et la suite de l'examen de la PPL au Parlement à compter du 20 novembre, quelles opportunités pour le secteur de l'aide à domicile ? Le « virage domiciliaire » amène-t-il dans le mur ?

**Olivier RICHEFOU**

président du Conseil départemental de la Mayenne et du groupe  
« grand âge » de l'Assemblée des Départements de France

**Dafna MOUCHENIK**

fondatrice de LogiVitaie et du Collectif Domicile

**Annie VIDAL**

députée Renaissance de Seine-Maritime

**Marie-Sophie DESAULLE**

présidente de la FEHAP

---

**11H00 Pause sur les stands**

---

**11H30 Services Autonomie : usine à gaz ou véritable avancée ?**

Le mode d'emploi pour transformer les SAAD, SSIAD et SPASAD en services autonomie à domicile est paru. Quels sont ses points marquants ? Permettra-t-il vraiment l'intégration de l'aide et du soin au bénéfice de l'utilisateur ou bien seuls les noms et les procédures administratives vont changer ?

**La parole des experts****Alison DAHAN**

avocate associée et responsable  
du pôle social chez Dicea

**Le point de vue d'UNA****Vincent VINCENTELLI**

directeur juridique de l'UNA

**Et sur le terrain ?****Remi DOMENJOUR**

directeur d'Agidom

**Pierre BEHAR**

consultant, directeur d'Espaces-MS

**Delphine MALLET**

directrice déléguée de Domus Vi

---

**12H10 Réforme de l'évaluation : quel impact réel sur la qualité ?**

Du référentiel au processus, en passant par le calendrier et l'autorité de supervision, en quelques années, toute l'évaluation de la qualité a été bouleversée. Le nouveau système, en cours de mise en œuvre, est-il susceptible de tirer la qualité et la professionnalisation du secteur vers le haut ?

---

**12H30 Déjeuner sur les stands**

14H00

## Comment prendre en charge le vieillissement des personnes précaires ?

MARDI 7 NOVEMBRE

*Le taux de pauvreté des personnes âgées augmente avec l'âge et la perte d'autonomie. Avec le retour de l'inflation assiste-t-on à une précarisation accrue des bénéficiaires de l'aide à domicile ?*

### Stéphane CORBIN

directeur général adjoint des Solidarités Conseil départemental Seine-Saint Denis  
ancien directeur général adjoint de la CNSA

14H45

## Les organisations innovantes : une solution à la crise du recrutement ?

*Au-delà du besoin de mieux rémunérer les intervenants, une révolution managériale n'est-elle pas nécessaire ? Le modèle des équipes autonomes fait son chemin, mais a-t-il vocation à s'imposer largement et à relever significativement l'attractivité des métiers ? Quelles autres organisations innovantes mettre en lumière ?*

### GRAND TÉMOIN

### Stéphane PARDOUX

directeur général de l'ANAP

### Dominique VILLA

directeur de l'association  
Aid'Aisne

### Thibault DE SAINT-BLANCARD

co-fondateur d'Alenvi et de Compani

### Laurence JACQUON

directrice ressources humaines, juridique  
et paritarisme, Union nationale ADMR

15H10

## Dialogue avec

### Vincent JAROUSSEAU

Documentariste et photographe, il a publié « Les femmes du lien »,  
livre écrit après avoir suivi pendant deux ans le destin de travailleuses de terrain.

15H30

## Pause sur les stands

16H00

## Le SAAD dans son environnement territorial : pierre angulaire ou variable d'ajustement ?

*A l'heure où les EHPAD ne font plus le plein et où se créent les Centres de Ressources Territoriaux, le domicile est-il capable de s'imposer comme acteur local majeur autour duquel s'organisera la coordination ?*

### Jérôme PERRIN

directeur national développement et qualité, Union nationale ADMR

16H45

## Table ronde conclusive : quel avenir pour le domicile ?

*La réforme des services autonomie, les difficultés du modèle économique des SAAD et les transformations de l'offre vont-elles faire disparaître les métiers de l'aide à domicile, fondus dans des prestations plus globales ? Puisque l'on parle d'intégration, quelle est l'offre pertinente pour construire le « domicile de demain », combinant aide, accompagnement, soin, adaptation et équipement technologique de l'habitat ?*

### Astrid PANOSYAN-BOUVET

députée Renaissance de Paris

### Jérôme GUEDJ

député PS-Nupes de l'Essonne

### dialoguent avec

### Frank NATAF

président de la FEDESAP

### Francois-Xavier DEVETTER

économiste à l'Université de Lille 1

### Thierry D'ABOVILLE

secrétaire général, Union nationale ADMR

17H30

## Conclusion par \*

| \* en attente de confirmation

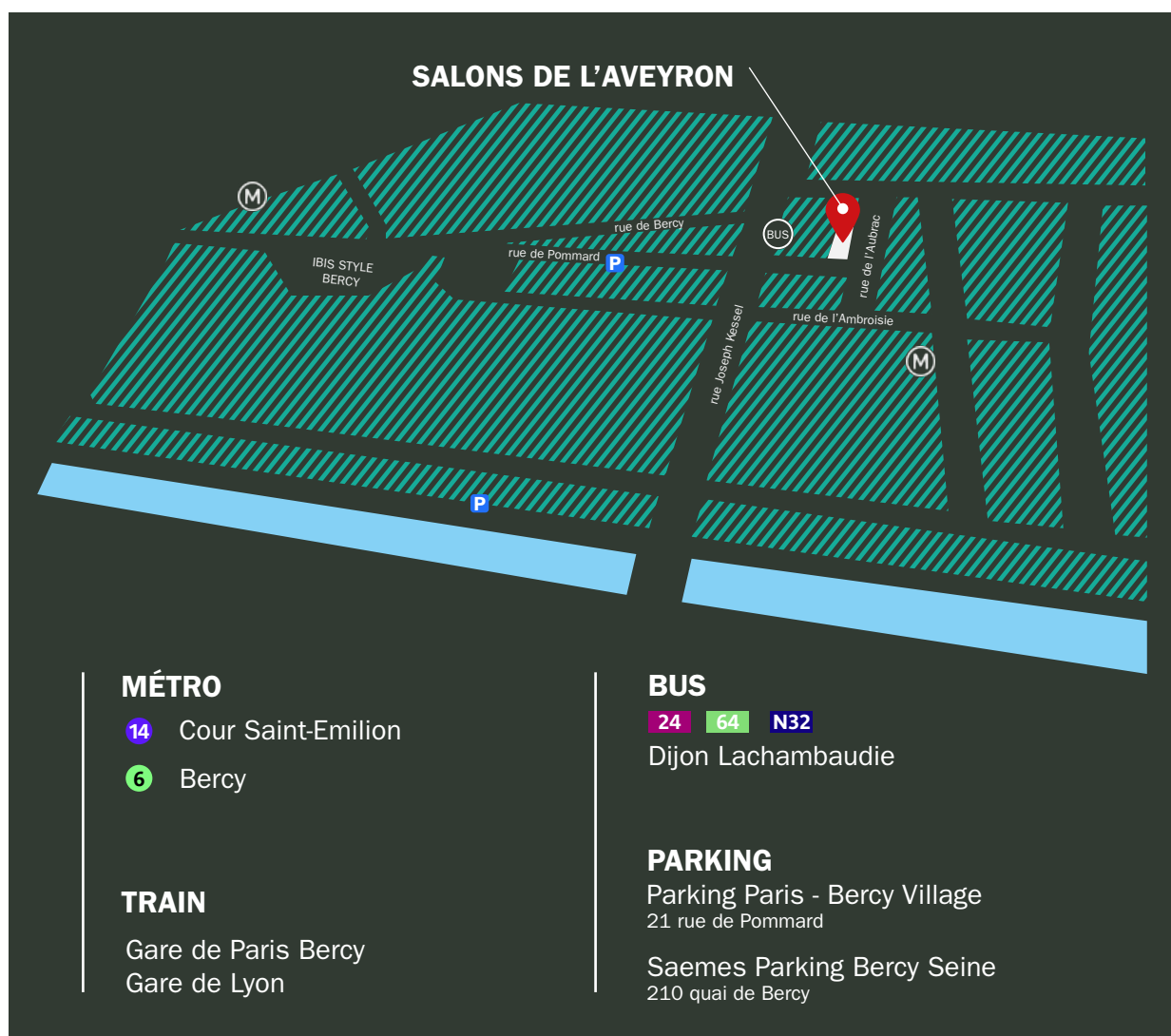
### Aurore BERGÉ

ministre des Solidarités et des Familles

# INFOS PRATIQUES

## LES SALONS DE L'AVEYRON

17, rue de l'Aubrac  
75012 Paris | France



# INSCRIPTION

**FRAIS D'INSCRIPTION**  
300 euros (déjeuner inclus)

EN LIGNE



**RENSEIGNEMENTS PARTICIPANTS**  
Responsable facturation et référent handicap  
José Jorge - jose.jorge@planetegrise.fr  
01 40 21 72 11

**RENSEIGNEMENTS EXPOSANTS**  
Patricia Roussannes  
patricia.roussannes@planetegrise.fr  
06 80 89 60 53

PAR COURRIER

Bulletin à retourner par mail à jose.jorge@planetegrise.fr  
ou par courrier à Planète Grise, 55 bis, rue de Lyon, 75012 Paris

**Je m'inscris aux Assises Nationales de l'Aide à Domicile**  
qui auront lieu le mardi 7 novembre 2023 aux Salons de l'Aveyron et adresse un chèque d'un montant de  
300 euros à l'ordre de Planète Grise, qui m'adressera la confirmation d'inscription.

La facture correspondante me sera envoyée après service rendu.

Je déclare accepter le **Règlement intérieur Stagiaire**  
et le **règlement RGPD**.

préqualifications

Quelle expérience avez-vous dans le secteur médico-social ?

.....  
.....

Quel niveau de maîtrise pensez-vous avoir acquis dans ce secteur ?

.....  
.....

Mme  M. ....

Formule Tandem 2<sup>e</sup> participant :  Mme  M. ....

**SECTEUR**  SSIAD  SAAD  HAD  SPASAD  SAVS  SAMSAH

SESSAD  CCAS  CD  CLIC  Autres

**FONCTION** .....

**EMAIL** .....

**TÉLÉPHONE** ..... **FAX** .....

**ADRESSE DE FACTURATION**

**NOM DE L'ÉTABLISSEMENT** .....

..... Public  - Associatif  - Commercial

**ADRESSE** .....

.....

**EMAIL** .....

**TÉLÉPHONE** .....

## FORMULE TANDEM

**Nous venons à deux :**  
**personnes du même service**  
**et nous bénéficions du tarif**  
**de 270 € au lieu de 300 €**

*(Préciser les noms des 2 participants  
dans le bulletin ci-dessous)*

**Ces assises ne sont pas éligibles au plan de formation.**

**Formation de 1 journée - 7h00**

*Inscriptions jusqu'à 24h avant la formation*

**Public visé :**

Les responsables et gestionnaires de structures de service d'aide et de maintien à domicile

**Objectif de la formation :**

Maîtriser les enjeux et les applications de la réglementation ainsi que l'actualité du secteur du maintien à domicile

**Modalités de suivi,**

**d'exécution et d'évaluation :**

Questionnaire sur l'évaluation de la journée complété par les participants - Socle documentaire remis aux participants

**Méthodes pédagogiques :**

Débats - Exposés - Analyses de cas  
Questions/réponses avec les participants ;

**Organisme de formation :**

Planète Grise - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 464 24 75, auprès du préfet d'Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

**Formation accessible aux personnes en situation de handicap**

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Les formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap sur demande : nous contacter.

Conditions d'annulation sur demande